Nations Unies A/INF/63/5

Assemblée générale

Distr. générale
13 janvier 2009
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Tribunal administratif des Nations Unies

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre aux membres de l'Assemblée générale, pour information, le texte de la note annuelle adressée au Président de l'Assemblée par le Tribunal administratif des Nations Unies.

09-20731 (F) 040209 050209

Annexe

Note annuelle adressée au Président de l'Assemblée générale par le Tribunal administratif des Nations Unies

1. À sa troisième session plénière, tenue à Paris le 20 décembre 1951, le Tribunal administratif des Nations Unies a décidé de soumettre chaque année une note au Président de l'Assemblée générale. Conformément à cette décision, le Tribunal a l'honneur de soumettre la présente note pour l'année 2008.

A. Nomination de membres du Tribunal par l'Assemblée générale

2. Compte tenu des dispositions de la résolution 62/228 de l'Assemblée générale, aucun nouveau membre n'a été nommé.

B. Composition du Tribunal en 2008

3. En 2008, le Tribunal était composé comme suit :

Spyridon Flogaitis (Président)
Jacqueline R. Scott (Première Vice-Présidente)
Dayendra Sena Wijewardane (Second Vice-Président)
Brigitte Stern
Goh Joon Seng
Bob Hepple
Agustín Gordillo

C. Cinquante-neuvième session plénière

4. Le Tribunal s'est réuni en session plénière annuelle à New York le 21 novembre 2008, conformément au paragraphe 1 de l'article 5 de son règlement. Tous les membres étaient présents à l'exception de Brigitte Stern.

D. Jugements rendus en 2008

5. En 2008, le Tribunal a tenu trois sessions, une à New York du 21 avril au 2 mai, une à Genève du 23 juin au 25 juillet et une à New York du 27 octobre au 26 novembre. On trouvera ci-après la liste des jugements qu'il a rendus et la composition des chambres.

Affaire n° 1155
Bekele

New York, 22 avril-2 mai 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Scott
Mme Stern

(Bekele contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande en révision du jugement n° 1077 formée par un ancien fonctionnaire de l'Organisation)

Jugement n° 1372

* * *

Affaire n° 1264
Ly

New York, 23 avril-2 mai 2008

M. Flogaitis, Président
M. Wijewardane
Mme Stern

(Ly contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande en révision du jugement n° 1172 formée par un ancien fonctionnaire du Programme des Nations Unies pour le développement)

Jugement n° 1374

* * *

Affaire n° 1328
Abalu

New York, 22 avril-2 mai 2008

Mme Scott, assurant la présidence
M. Wijewardane
Mme Stern

(Abalu contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande en révision du jugement n° 1254 formée par un ancien fonctionnaire de la Commission économique pour l'Afrique)

Jugement n° 1374

* * *

Affaire n° 1331
Baldwin

New York, 22 avril-2 mai 2008

Mme Scott, assurant la présidence
M. Wijewardane
Mme Stern

(Baldwin contre le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies)

(Demande en révision du jugement n° 1243 formée par un participant à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies)

Jugement n° 1375

* * *

Affaire n° 1332
Makhtoub

New York, 21 avril-2 mai 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Scott
Mme Stern

[Makhtoub contre le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)]

(Demande en révision du jugement n° 1259 formée par un ancien fonctionnaire de l'UNRWA)

Jugement n° 1376

* * *

Affaire n° 1333
Singhal

New York, 23 avril-2 mai 2008

M. Flogaitis, Président
M. Wijewardane
Mme Stern

(Singhal contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande en interprétation du jugement n° 1260 formée par le défendeur)

Jugement n° 1377

* * *

Affaire n° 1345
Mensah-Dapaah

New York, 23 avril-2 mai 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Scott
M. Wijewardane

(Mensah-Dapaah contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande en révision du jugement n° 1262 formée par un ancien fonctionnaire de l'Organisation)

Jugement n° 1378

* * *

Affaire n° 1351
Strongman

New York, 21 avril-2 mai 2008

M. Flogaitis, Président
M. Wijewardane
Mme Stern

(Strongman contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande en révision du jugement n° 1268 formée par un ancien fonctionnaire du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie)

Jugement n° 1379

* * *

Affaire n° 1358 a)
Al-Souki

New York, 21 avril-2 mai 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Scott
M. Wijewardane

(Al-Souki contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande en interprétation du jugement n° 1275 formée par le défendeur)

Jugement n° 1380

* * *

Affaire n° 1358 b)
Al-Souki

New York, 21 avril-2 mai 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Scott
M. Wijewardane

(Al Souki contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande en exécution et en interprétation du jugement n° 1275 formée par un ancien fonctionnaire du Programme des Nations Unies pour le développement)

Jugement n° 1381

* * *

Affaire n° 1454
Sánchez Alencaster

New York, 24 avril-2 mai 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Scott
Mme Stern

(Sánchez Alencaster contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par une ancienne fonctionnaire du Programme des Nations Unies pour l'environnement aux fins d'obtenir une indemnité de licenciement)

Jugement n° 1382

* * *

Affaire n° 1458
Benhamou

New York, 24 avril-2 mai 2008

Mme Scott, assurant la présidence
M. Wijewardane
Mme Stern

(Benhamou contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un fonctionnaire de l'Organisation aux fins de l'annulation de la décision implicite de ne pas examiner sa demande visant à lui permettre de répondre à des accusations)

Jugement n° 1383

* * *

Affaire n° 1467
Bouchuiguir

New York, 22 avril-2 mai 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Scott
Mme Stern

(Bouchuiguir contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire de l'Organisation aux fins de l'annulation de la décision de ne pas le promouvoir)

Jugement n° 1384

* * *

Affaire n° 1472
Ordonez

New York, 22 avril-2 mai 2008

M. Flogaitis, Président
M. Wijewardane
Mme Stern

(Ordonez contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire de l'Organisation aux fins de l'annulation de la décision selon laquelle le recours introduit devant la Commission paritaire de recours était irrecevable *ratione materiae*)

Jugement n° 1385

* * *

Affaire n° 1482
Nhliziyo

New York, 24 avril-2 mai 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Scott
M. Wijewardane

(Nhliziyo contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire de l'Organisation aux fins de l'annulation de la décision selon laquelle le recours introduit devant la Commission paritaire de recours était irrecevable *ratione temporis*)

Jugement n° 1386

* * *

Affaire n° 1422
Flaetgen

Genève, 4-27 juillet 2007

New York,
24 octobre-21 novembre 2007

Genève, 23 juin-25 juillet 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Stern
M. Goh

(Flaetgen contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un fonctionnaire du Fonds des Nations Unies pour la population aux fins de l'annulation de la décision de le muter et de ne pas le promouvoir)

Jugement n° 1387

* * *

Affaire n° 1436
Comerford-Verzuu

New York,
26 octobre-21 novembre 2007

Genève, 26 juin-25 juillet 2008

M. Flogaitis, Président
M. Wijewardane
M. Bob Hepple

(Comerford-Verzuu contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par une fonctionnaire de l'Organisation aux fins de l'annulation de la décision de classer l'affaire à la suite du refus de l'assureur de lui verser une indemnité au titre de l'assurance contre les actes de violence, de rejeter la recommandation de la Commission paritaire de recours tendant à augmenter l'indemnité visée à l'Appendice D du Règlement du personnel, et de ne pas lui verser une indemnité à titre gracieux)

Jugement n° 1388

* * *

Affaire n° 1454
Sánchez Alencaster

Genève, 25 juin-25 juillet 2008

Mme Scott, assurant la présidence
Mme Stern
M. Gordillo

(Sánchez Alencaster contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par une ancienne fonctionnaire du Programme des Nations Unies pour l'environnement aux fins du paiement d'une indemnité de licenciement)

Jugement n° 1389

* * *

Affaire n° 1455
Pal-Singh

Genève, 4-25 juillet 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Scott
M. Gordillo

(Pal-Singh contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par une fonctionnaire de l'ONU aux fins du retrait d'un rapport d'évaluation non signé de son dossier administratif; demande d'indemnisation pour violation de son droit à une procédure équitable)

Jugement n° 1390

* * *

Affaire n° 1456
Tagle

Genève, 26 juin-25 juillet 2008

M. Wijewardane, assurant la présidence
Mme Stern
M. Bob Hepple

(Tagle contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande d'une ancienne fonctionnaire de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes aux fins de l'annulation de la décision de la renvoyer sans préavis pour faute grave)

Jugement n° 1391

* * *

Affaire n° 1457
Radoja

Genève, 27 juin-25 juillet 2008

Mme Scott, assurant la présidence
M. Goh
M. Bob Hepple

(Radoja contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine aux fins de l'annulation de la décision de ne pas renouveler son engagement de durée déterminée)

Jugement n° 1392

* * *

Affaire n° 1459
Maia-Sampaio

Genève, 26 juin-25 juillet 2008

M. Wijewardane, assurant la présidence
Mme Stern
M. Goh

(Maia-Sampaio contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par une ancienne fonctionnaire de l'ONU aux fins de l'annulation de la décision de refuser de lui verser l'indemnisation visée à l'article 11.1 c) de l'Appendice D)

Jugement n° 1393

* * *

Affaire n° 1460
Kiarie-Nyoike

Genève, 24 juin-25 juillet 2008

M. Flogaitis, Président
M. Wijewardane
M. Bob Hepple

(Kiarie-Nyoike contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par une ancienne fonctionnaire du Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés aux fins de l'annulation de la décision de la renvoyer sans préavis pour faute grave)

Jugement n° 1394

* * *

Affaire n° 1461
Njogu

Genève, 24 juin-25 juillet 2008

M. Flogaitis, Président
M. Wijewardane
M. Bob Hepple

(Njogu contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par une ancienne fonctionnaire du Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés aux fins de l'annulation de la décision de la renvoyer sans préavis pour faute grave)

Jugement n° 1395

* * *

Affaire n° 1462
Wielechowski

Genève, 26 juin-25 juillet 2008

Mme Scott, assurant la présidence
Mme Stern
M. Bob Hepple

(Wielechowski contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par une fonctionnaire de l'Organisation aux fins d'obtenir la reconnaissance de sa partenaire de même sexe comme conjoint légitime aux yeux de l'Organisation)

Jugement n° 1396

* * *

Affaire n° 1463
Pérez-Soto

Genève, 26 juin-25 juillet 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Stern
M. Gordillo

(Pérez-Soto contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un fonctionnaire de l'Organisation aux fins de l'annulation de la décision de le muter et de ne pas le promouvoir, demande d'indemnisation supplémentaire pour les grandes souffrances endurées)

Jugement n° 1397

* * *

Affaire n° 1465
Pudasaini

Genève, 3-25 juillet 2008

M. Flogaitis, Président
M. Bob Hepple
M. Gordillo

(Pudasaini contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire du Fonds des Nations Unies pour la population aux fins de l'annulation de la décision de ne pas renouveler son contrat à durée déterminée)

Jugement n° 1398

* * *

Affaire n° 1466
Nnorom

Genève, 25 juin-25 juillet 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Stern
M. Goh

(Nnorom contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire du Tribunal pénal international pour le Rwanda aux fins de l'annulation de la décision de ne pas renouveler son engagement de durée déterminée et aux fins d'obtenir une indemnisation supplémentaire)

Jugement n° 1399

* * *

Affaire n° 1468
Wen

Genève, 30 juin-25 juillet 2008

Mme Scott, assurant la présidence
M. Wijewardane
M. Goh

[Wen contre le Secrétaire général de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)]

(Demande formée par un fonctionnaire de l'OACI aux fins de l'annulation de la décision de ne pas le promouvoir)

Jugement n° 1400

* * *

Affaire n° 1469
Hameed

Genève, 1er-25 juillet 2008

M. Flogaitis, Président
M. Wijewardane
M. Bob Hepple

(Hameed contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire du Programme alimentaire mondial et du Programme des Nations Unies pour le développement aux fins d'obtenir une indemnisation pour le préjudice moral, social et émotionnel causé par des irrégularités de procédure, des retards administratifs et des atteintes à sa réputation)

Jugement n° 1401

* * *

Affaire n° 1470
Githaiga

Genève, 30 juin-25 juillet 2008

Mme Scott, assurant la présidence
M. Wijewardane
M. Goh

(Githaiga contre le Secrétaire général de l'Organisation de l'aviation civile internationale)

(Demande formée par un fonctionnaire de l'OACI aux fins de l'annulation de la décision de ne pas renouveler son contrat à durée déterminée)

Jugement n° 1402

* * *

Affaire n° 1471
Johnson

Genève, 30 juin-25 juillet 2008

Mme Scott, assurant la présidence
Mme Stern
M. Gordillo

(Johnson contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire du Programme des Nations Unies pour le développement aux fins de l'annulation de la décision de le renvoyer sans préavis pour faute grave)

Jugement n° 1403

* * *

Affaire n° 1474
Coggon

Genève, 1er-25 juillet 2008

Mme Scott, assurant la présidence
M. Bob Hepple
M. Gordillo

(Coggon contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un fonctionnaire de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo aux fins de l'annulation de la décision de lui adresser un avertissement pour conduite indigne)

Jugement n° 1404

* * *

Affaire n° 1475
Cherniavsky

Genève, 1 er -25 juillet 2008

Mme Scott, assurant la présidence
M. Goh
M. Gordillo

(Cherniavsky contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un fonctionnaire de l'Organisation aux fins de l'annulation de la décision de ne pas le promouvoir)

Jugement n° 1405

* * *

Affaire n° 1476
Shaikh

Genève, 2-25 juillet 2008

Mme Scott, assurant la présidence
M. Goh
M. Gordillo

(Shaikh contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un fonctionnaire du Fonds des Nations Unies pour l'enfance aux fins de l'annulation de la décision de ne pas le promouvoir)

Jugement n° 1406

* * *

Affaire n° 1477
Toropin

Genève, 2-25 juillet 2008

Mme Scott, assurant la présidence
M. Goh
M. Gordillo

(Toropin contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un fonctionnaire de l'Organisation aux fins de l'annulation de la décision de ne pas le promouvoir)

Jugement n° 1407

* * *

Affaire n° 1479
Cherian

Genève, 2-25 juillet 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Stern
M. Bob Hepple

(Cherian contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire de l'Organisation aux fins de l'annulation de la décision de ne pas le nommer Chef du Groupe de la distribution aux délégations à la suite de la fusion de ce Groupe avec le Groupe de la distribution du Secrétariat)

Jugement n° 1408

* * *

Affaire n° 1480
Hussain

Genève, 3-25 juillet 2008

M. Flogaitis, Président
M. Wijewardane
Mme Stern

(Hussain contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire du Programme des Nations Unies pour le développement aux fins de l'annulation de la décision de mettre fin à son engagement permanent en raison de la suppression de son poste et demande d'indemnisation fondée sur le fait que l'administration ne s'est pas efforcée de bonne foi de lui trouver un autre poste valable, ce qui va à l'encontre de la disposition 109 du Règlement du personnel)

Jugement n° 1409

* * *

Affaire n° 1481
Chipoma

Genève, 3-25 juillet 2008

Mme Scott, assurant la présidence
M. Bob Hepple
M. Gordillo

(Chipoma contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par une ancienne fonctionnaire de l'UNICEF aux fins de l'annulation de la décision de ne pas renouveler son contrat de durée déterminée)

Jugement n° 1410

* * *

Affaire n° 1483
Cherif

Genève, 3-25 juillet 2008

M. Wijewardane, assurant la présidence
Mme Stern
M. Bob Hepple

(Cherif contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire du Haut-Commissariat aux réfugiés aux fins d'obtenir une indemnisation supplémentaire pour un préjudice moral)

Jugement n° 1411

* * *

Affaire n° 1484
Guberan

Genève, 4-25 juillet 2008

M. Wijewardane, assurant la présidence
Mme Stern
M. Goh

(Guberan contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire de l'Organisation aux fins d'obtenir la comptabilisation aux fins de la pension de contrats de louage de services effectués entre le 1er août 1985 et le 30 juin 1998)

Jugement n° 1412

* * *

Affaire n° 1473
Sevan

Genève, 1er -25 juillet 2008

New York, 17-26 novembre 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Scott
M. Wijewardane
Mme Stern
M. Goh
M. Bob Hepple
M. Gordillo

(Sevan contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire de l'Organisation aux fins du remboursement des dépens liés à sa participation à l'enquête de la Commission d'enquête indépendante)

Jugement n° 1413

* * *

Affaire n° 1478
Stephanides

Genève, 2-25 juillet 2008

New York, 18-26 novembre 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Scott
M. Wijewardane
Mme Stern
M. Goh
M. Bob Hepple
M. Gordillo

(Stephanides contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un fonctionnaire de l'Organisation aux fins de l'annulation de la décision de rejeter les recommandations unanimes du Comité paritaire de discipline et de lui imposer un blâme écrit; et demande d'indemnisation pour violation de ses droits à une procédure régulière)

Jugement n° 1414

* * *

Affaire n° 1485
Khelifi

New York, 11-26 novembre 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Stern
M. Goh

(Khelifi contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo aux fins de l'annulation de la décision de le licencier pour faute professionnelle avec une indemnité tenant lieu de préavis)

Jugement n° 1415

* * *

Affaire n° 1488
Chautard

New York, 10-26 novembre 2008

Mme Scott, assurant la présidence
M. Wijewardane
Mme Stern

(Chautard contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire de l'Organisation aux fins de l'annulation de la décision de ne pas renouveler son engagement de durée déterminée)

Jugement n° 1416

* * *

Affaire n° 1489
Curtis

New York, 11-26 novembre 2008

Mme Scott, assurant la présidence
M. Wijewardane
Mme Stern

(Curtis contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie aux fins de l'annulation de la décision de ne pas renouveler son engagement de durée déterminée)

Jugement n° 1417

* * *

Affaire n° 1490
Bose

New York, 11- 26 novembre 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Stern
M. Goh

(Bose contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un fonctionnaire de l'Organisation aux fins de l'annulation de la décision de confirmer le classement de son poste à la classe G-6 et de ne pas lui octroyer d'indemnité de fonctions)

Jugement n° 1418

* * *

Affaire n° 1491
Grinblat

New York, 10-26 novembre 2008

Mme Scott, assurant la présidence
Mme Stern
M. Bob Hepple

(Grinblat contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire de l'Organisation aux fins d'obtenir le paiement de jours de congé annuel non utilisés, d'un jour de voyage et d'une prime de rapatriement datant d'avant juillet 1979)

Jugement n° 1419

* * *

Affaire n° 1495
Nzau

New York, 10-26 novembre 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Stern
M. Goh

(Nzau contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par une fonctionnaire de l'Organisation aux fins de l'annulation de la décision de ne pas la réaffecter dans un lieu d'affectation où les conditions de travail seraient compatibles avec son état de santé et de prélever une retenue sur son salaire à compter de septembre 2003, demande d'indemnisation pour pertes financières et traitement injuste et discriminatoire)

Jugement n° 1420

* * *

Affaire n° 1496
Luvai

New York, 10-26 novembre 2008

Mme Scott, assurant la présidence
Mme Stern
M. Goh

(Luvai contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un fonctionnaire de l'Organisation aux fins d'obtenir une indemnisation pour la perte de ses effets personnels, son casier ayant été vidé pendant qu'il était en mission)

Jugement n° 1421

* * *

Affaire n° 1499
Yerkovic

New York, 7-26 novembre 2008

Mme Scott, assurant la présidence
Mme Stern
M. Goh

(Yerkovic contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par une ancienne fonctionnaire de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes aux fins de l'annulation de la décision de la renvoyer sans préavis pour faute grave)

Jugement n° 1422

* * *

Affaire n° 1500
Al-Mahayni

New York, 7-26 novembre 2008

M. Wijewardane, assurant la présidence
Mme Stern
M. Bob Hepple

(Al-Mahayni contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par une ancienne fonctionnaire du Programme des Nations Unies pour le développement aux fins de réintégration à un poste approprié; demande d'indemnisation pour préjudice moral causé par un harcèlement)

Jugement n° 1423

* * *

Affaire n° 1486
Schimmer

New York, 4-26 novembre 2008

Mme Scott, assurant la présidence
M. Wijewardane
M. Bob Hepple

(Schimmer contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par une ancienne fonctionnaire du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues aux fins de l'annulation de la décision de ne pas renouveler son contrat d'expert associé pour une deuxième année)

Jugement n° 1424

* * *

Affaire n° 1487
Mirza

New York, 5-26 novembre 2008

Mme Scott, assurant la présidence
M. Goh
M. Bob Hepple

(Mirza contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire du Haut-Commissariat aux réfugiés aux fins de l'annulation de la décision de mettre fin à son contrat en raison de la suppression de son poste)

Jugement n° 1425

* * *

Affaire n° 1492
Manuel

New York, 28 octobre-
26 novembre 2008

M. Flogaitis, Président
M. Wijewardane
M. Bob Hepple

(Manuel contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par une ancienne fonctionnaire de l'Organisation aux fins d'obtenir une indemnité plus élevée au titre de l'appendice D)

Jugement n° 1426

* * *

Affaire n° 1493
Christensen

New York, 4-26 novembre 2008

Mme Scott, assurant la présidence
M. Goh
M. Bob Hepple

(Christensen contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par une ancienne fonctionnaire de l'Organisation aux fins de l'annulation de la décision du Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation selon laquelle la maladie contractée en mission n'était pas imputable à l'exercice de fonctions officielles, et aux fins de l'examen de certaines questions d'ordre administratif)

Jugement n° 1427

* * *

Affaire n° 1494
Osman

New York, 3-26 novembre 2008

M. Flogaitis, Président
Mme Scott
M. Bob Hepple

(Osman contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo aux fins de l'annulation de la décision de le licencier pour faute professionnelle avec une indemnité tenant lieu de préavis)

Jugement n° 1428

* * *

Affaire n° 1497
Boubezari

New York,
31 octobre-26 novembre 2008

M. Flogaitis, Président
M. Wijewardane
M. Goh

(Boubezari contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par une ancienne fonctionnaire du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aux fins de l'annulation de la décision de ne pas renouveler son engagement de durée déterminée)

Jugement n° 1429

* * *

Affaire n° 1498
Waite

New York,
31 octobre-26 novembre 2008

M. Flogaitis, Président
M. Wijewardane
M. Goh

(Waite contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire du Programme des Nations Unies pour l'environnement aux fins d'obtenir l'annulation de la décision de ne pas renouveler son engagement de durée déterminée; demande d'indemnisation pour le tort causé à sa santé et à sa réputation par des allégations non fondées selon lesquelles son travail laissait à désirer)

Jugement n° 1430

* * *

Affaire n° 1503
Fernando

New York,
28 octobre-26 novembre 2008

M. Flogaitis, Président
M. Wijewardane
M. Bob Hepple

(Fernando contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un fonctionnaire de l'Organisation aux fins d'obtenir une indemnité plus élevée au titre de l'appendice D)

Jugement n° 1431

* * *

Affaire n° 1504
Oh

New York,
28 octobre-26 novembre 2008

M. Flogaitis, Président
M. Wijewardane
M. Bob Hepple

(Oh contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un fonctionnaire de l'Organisation aux fins d'obtenir une indemnité plus élevée au titre de l'appendice D)

Jugement n° 1432

* * *

Affaire n° 1506
Jurovics

New York, 19-26 novembre 2008

M. Flogaitis, Président
M. Bob Hepple
M. Gordillo

(Jurovics contre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

(Demande formée par un ancien fonctionnaire du Tribunal pénal international pour le Rwanda aux fins de l'annulation de la décision selon laquelle le recours introduit devant la Commission paritaire de recours était irrecevable *ratione temporis*)

Jugement n° 1433

* * *

E. Résumé des affaires qui méritent une attention particulière

6. Le Tribunal tient à appeler l'attention de l'Assemblée générale sur deux jugements rendus publics en 2008 qui devraient faire date dans la mesure où ils étoffent sa jurisprudence. On trouvera ci-dessous un bref résumé de ces deux jugements.

7. Jugement n° 1386, *Nhliziyo*, rendu le 25 juillet 2008 et rendu public le 8 octobre. Le Tribunal a estimé comme la Commission paritaire de recours que le recours formé en octobre 2003, plus d'un an après le délai prescrit au paragraphe a) de la disposition 111.2 du Règlement, n'était pas recevable *ratione temporis*. Cependant, il a noté que lorsqu'en septembre 2003, la Commission paritaire de recours avait informé le requérant des délais qui lui étaient impartis, précisant qu'il devait déposer son recours dans un délai d'un mois sous peine d'être forclos, son conseil avait fait savoir à la Commission qu'il s'efforçait de régler la question par voie informelle en faisant appel à l'Ombudsman. Le Tribunal a déclaré « avec la plus grande fermeté » que même s'il était louable de tout faire pour résoudre les différends de manière informelle, ces efforts n'avaient pas pour effet de suspendre automatiquement la procédure officielle. Il a rappelé à cet égard que, dans le jugement n° 1211, *Muigai* (2004), il avait déclaré que les négociations entre les parties n'empêchaient pas le temps de s'écouler. Même si on encourage les parties à négocier, les négociations ne suspendent pas *ipso facto* les délais fixés pour engager la procédure officielle.

8. Jugement n° 1388, *Comerford-Verzuu*, rendu le 25 juillet 2008 et rendu public le 8 octobre. La requérante, agissant comme ayant droit de son mari, M. C., décédé le 18 août 2000 alors qu'il était en mission pour le Programme des Nations Unies pour le développement en République démocratique du Congo, a prié le Tribunal

d'annuler la décision de classer l'affaire à la suite du refus de l'assureur de lui verser une indemnité au titre de l' assurance contre les actes de violence. Elle a aussi présenté plusieurs demandes d'indemnisation, notamment parce que le défendeur n'avait pas protégé la sécurité, la santé ni les intérêts de son mari.

9. Le différend provient du fait qu'on n'avait pas pu déterminer si M. C. avait été tué ou s'était suicidé. Étant donné qu'il ne lui appartenait pas de déterminer les circonstances de la mort, le Tribunal s'est fondé sur le fait que le Secrétaire général avait accepté la recommandation du Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation, selon laquelle le décès « devait être considéré comme imputable à l'exercice de fonctions officielles au service de l'Organisation des Nations Unies ». Il lui restait alors à déterminer l'étendue des obligations incombant à l'Organisation.

10. Il lui fallait essentiellement déterminer si l'Organisation avait mal géré la demande d'indemnisation de la requérante, veuve d'une personne décédée couverte par l'assurance contre les actes de violence – administrée par le Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité par l'intermédiaire d'un courtier représentant les assureurs, lui causant un important préjudice financier et moral ainsi qu'aux enfants à sa charge. Le Tribunal a estimé que l'Organisation, en tant que preneur d'assurance chargé de gérer les réclamations des fonctionnaires assurés et bénéficiaires, devait agir équitablement et de bonne foi. Ayant examiné attentivement toutes les pièces soumises aux assureurs par le Coordonnateur, il a conclu, à l'inverse de la Commission paritaire de recours, que l'Organisation avait gravement manqué à ces deux obligations. Non seulement le Coordonnateur n'avait pas veillé à ce qu'une enquête approfondie soit faite sur les circonstances du décès, mais en plus, ce qui est grave, il n'avait pas donné une description juste et impartiale des faits à l'origine de la demande d'indemnisation, et avait influé négativement sur le résultat de celle-ci en déclarant que M. C. s'était suicidé. En outre, le Tribunal a constaté que l'Organisation avait manqué de transparence dans ses rapports avec la requérante, qu'elle l'avait traitée durement, qu'elle ne lui avait fourni aucun conseil, qu'elle lui avait refusé l'accès aux pièces envoyées à l'assureur et même au texte de la police d'assurance contre les actes de violence, et qu'elle avait tardé exagérément à traiter sa demande.

11. Il a donc estimé que la requérante avait démontré que l'Organisation n'avait pas traité comme il se doit sa demande d'indemnisation, qu'elle ne s'était pas acquittée de son obligation d'agir de bonne foi et qu'elle avait violé son droit à une procédure régulière. Il a donc accordé à la requérante une indemnité d'un montant de 250 000 dollars.